

LA RÉHABILITATION RESPIRATOIRE À

LA MSP DU PAYS DE NEMOURS



Pour vos patients BPCO



Parcours de soins ambulatoire

POURQUOI

Amélioration des symptômes :

- Dyspnée
- Qualité de vie
- Tolérance à l'effort

Diminution du coût de la maladie :

- Fréquence des hospitalisations
- Durée des hospitalisations

POUR QUI

- Patient BPCO stade III OU IV, en ALD
- Présentant une dyspnée persistante malgré un traitement optimal
- Présentant :
 - une dyspnée ou diminution de la tolérance à l'exercice
 - une diminution de ses activités sociales, professionnelles ou personnelles
- En sortie d'hospitalisation pour décompensation de la BPCO

COMMENT

Prise en charge multiple adaptée aux besoins du patient et comprenant :

- 1 Un traitement physique en kinésithérapie :
 - renforcement des muscles respiratoires
 - travail en endurance
 - renforcement des muscles périphériques
 - drainage bronchique
- 2 Une prise en charge nutritionnelle et psychosociale.

EN PRATIQUE À LA MSP DU PAYS

DE NEMOURS :



Programme sur 5 semaines



Groupes de 4 patients

↳ Bilan réalisé conjointement par l'infirmière ASALEE, les kinésithérapeutes et la diététicienne

↳ Synthèse remise en fin de parcours

4 séances de 1h30 de kinésithérapie par semaine

+ 2 ateliers collectifs en diététique

+ 2 ateliers collectifs en psychologie

} Sur l'ensemble des 5 semaines

Séances de kinésithérapie prises en charge à 100% sur prescription (patients ALD)



Prise en charge financière par la structure des ateliers diététiques et de psychologie

JE VEUX ADRESSER MON PATIENT :



COMMENT JE FAIS ?



- 1** Je vérifie que mon patient remplit bien les critères d'inclusion
- 2** Je m'assure que mon patient est motivé par ce type de prise en charge
- 3** Je rédige une ordonnance pour mon patient en ALD : Faire pratiquer 20 séances de rééducation respiratoire par un kinésithérapeute chez un patient BPCO avec handicap respiratoire chronique
- 4** Je transmets à mon patient les coordonnées du secrétariat (01.64.78.00.00) afin qu'il puisse faire la démarche de prendre un rendez-vous initial (explication du parcours)
- 5** Si j'ai besoin de plus d'informations, je contacte le secrétariat par e-mail : sec.mspnemours@mssp-dpn.fr
- 6** Je rappelle à mon patient d'apporter lors de son rendez-vous ses ordonnance et derniers résultats d'exams :
 - EFR
 - radio ou TOM pulmonaire
 - GDS
 - carnet de vaccination

EQUIPE DU PARCOURS DE SOIN BPCO DE LA MSP DU PAYS DE NEMOURS :



Assistante médicale référente : BEAUSSE Eva Infirmière ASALEE référente : PRIoux Karine

Kinésithérapeutes référents : LOPEZ Reyes et ESCUDERO Juan

Psychologue référente : BONS Agnès

Dietéticienne : BOST Lucile

Médecin généraliste référent : Dr CERCEAU Jessica